

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 19 FÉVRIER 1841.

RAPPORT fait par M. Maertens, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Paul-Édouard Masson.

NATURALISATION ORDINAIRE.

MESSIEURS,

Par pétition adressée à la Chambre des Représentants en 1839, le sieur Paul-Édouard Masson, lieutenant au 2^e régiment de lanciers, en garnison à Louvain, sollicite la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire est né à Paris le 22 août 1808, d'un père français et d'une mère belge. Quelques mois après sa naissance il est venu habiter la Belgique et ne l'a jamais quittée. Il sert dans l'armée belge avec le grade de lieutenant de cavalerie. Le 9 novembre 1837 il a épousé une Belge appartenant à une famille très honorable de la province de Namur. Le siège de sa fortune est dans ce pays. Les rapports des autorités consultées sont favorables à sa demande.

Le rapporteur,

J. MAERTENS.

Le président,

DUBUS AÎNÉ.